

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2020**

Mission Locale du Lot

2020, une année de mobilisation pour les jeunes faces à la pandémie



Véronique Chassain

Présidente de la Mission Locale du Lot

Au moment de l'écriture de ce rapport moral, on peut constater, avec toute la vigilance qu'il faut avoir, que la situation sanitaire s'améliore chaque jour d'avantage dans notre pays.

Ce long tunnel que nous avons traversé depuis mars 2020 a été une expérience douloureuse pour une grande majorité d'entre nous et pour notre jeunesse en particulier plus durement encore.

La Mission Locale s'est adaptée, organisée pour faire face à une situation inédite pour laquelle nos méthodes d'accompagnement classiques des jeunes ont été bousculées tant dans notre offre de services que dans l'organisation de travail interne (télétravail et visio).

On peut se féliciter que tous les moyens ont été mis en œuvre pour faire en sorte qu'aucun jeune ne soit oublié, exclu, délaissé à cause de cette pandémie.

Les aides financières, alimentaires, les programmes d'accompagnement renforcés, le soutien psychologique, le lien social, l'écoute ont été mobilisés.

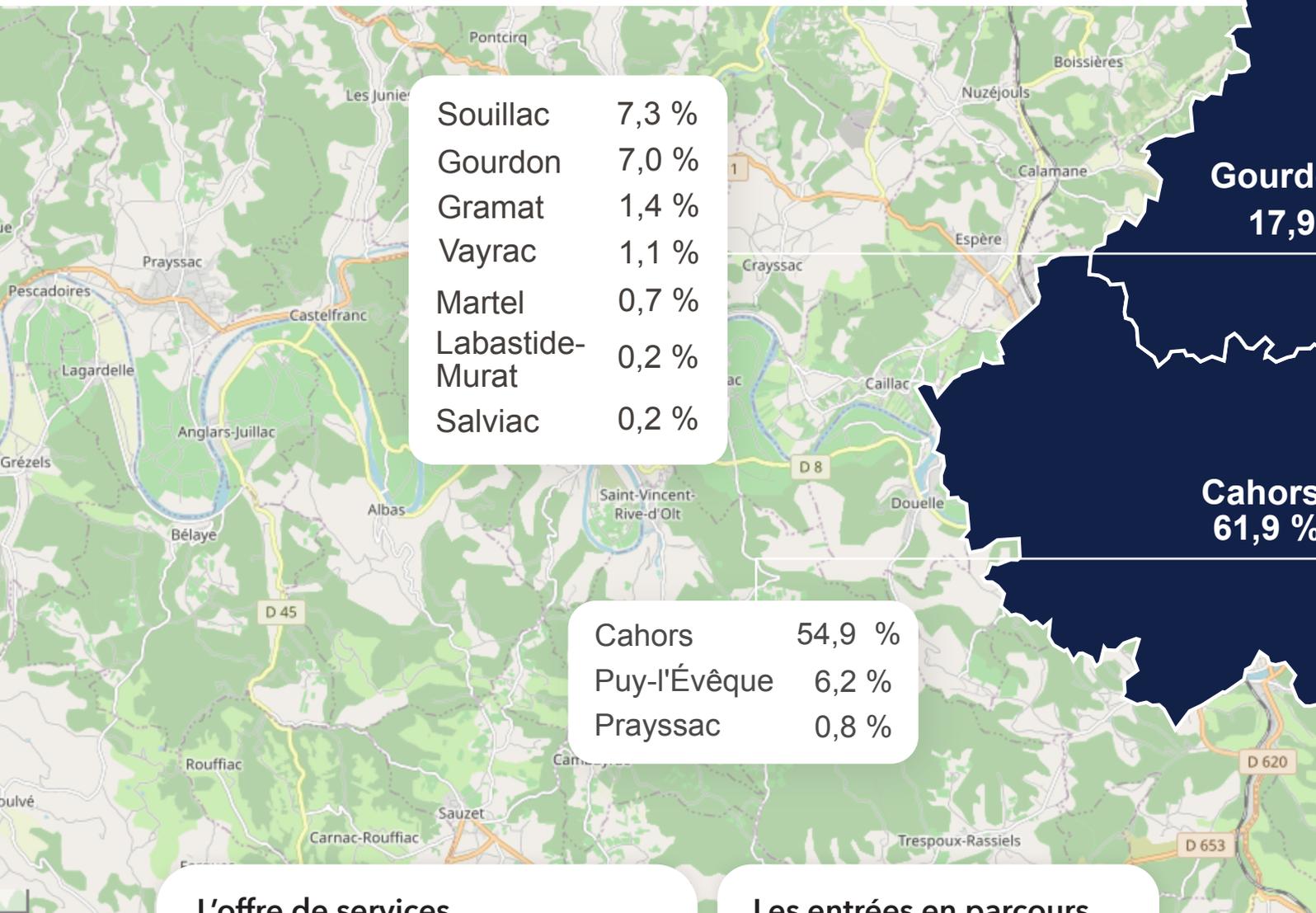
Je voudrais remercier ici, l'ensemble des salariés de la Mission Locale du Lot qui ont œuvré au côté des jeunes, les financeurs qui ont permis de déployer les aides nécessaires aux jeunes dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle et soutenu les actions et projets.

Je remercie enfin tous les partenaires qui ont agi, agissent et agiront pour faire que notre jeunesse sorte de cette épreuve renforcée, solidaire et pleine d'optimisme en son avenir grâce à ses services publics.

Sommaire

2020 en chiffres	4
L'offre de services	4
Les entrées en parcours	4
Événements	5
Situations débutées	5
Typologie des premiers accueils	6
Typologie des jeunes accompagnés	7
L'emploi	8
La formation	10
Le PACEA	12
La Garantie Jeunes	13
Le PPAE	14
La délégation RSA	15
Le logement	16
Référence justice	17
Mobilité Européenne	18
Le fonds d'aide aux jeunes	19
Bilan RH	20
Convention socle	20
Perspectives 2021	21

2020 en chiffres

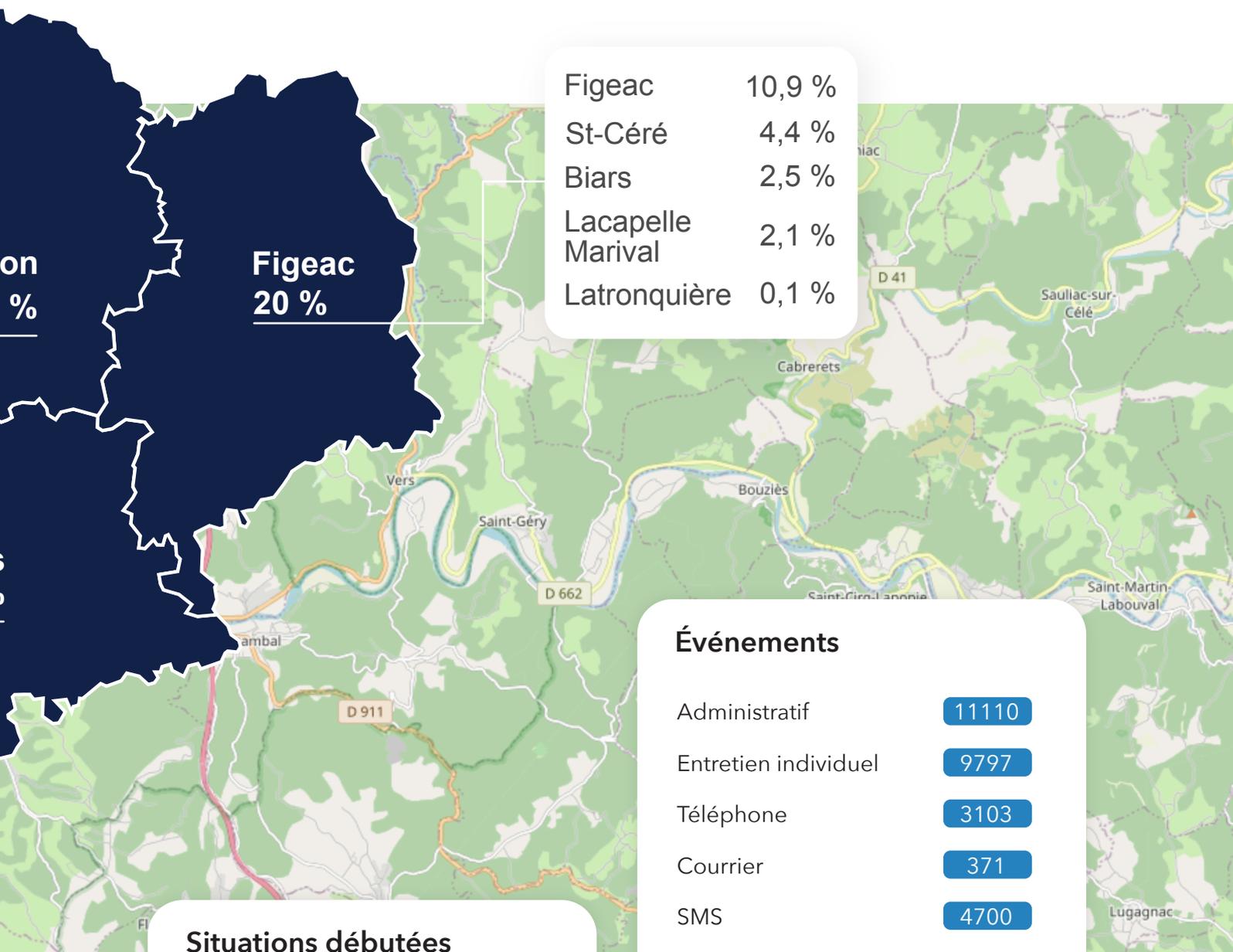


L'offre de services

	Propositions	Jeunes
Accès à l'emploi	3739	1253
Citoyenneté	558	380
Formation	1086	699
Logement	464	285
Loisirs, sport, culture	179	136
Projet professionnel	9283	2252
Santé	393	278

Les entrées en parcours

PACEA	800
Dont GJ	390
PPAE	300
PIC IPR	19



Situations débutées

Emploi	1256
Formation	201
Contrat en alternance	228
PMSMP	400
Service Civique	64
Reprise de scolarité	99

Événements

Administratif	11110
Entretien individuel	9797
Téléphone	3103
Courrier	371
SMS	4700
Atelier	265
Information collective	516
Email	7917

Un événement se crée en résultat de tout acte métier enregistré sur le dossier d'un jeune :

- Faire une proposition au jeune
- Modifier les informations du dossier
- Ajouter une note

Chaque évènement est qualifié par une « Nature » qui définit la forme de l'échange

Typologie des premiers accueils

956
Premiers accueils

56 %
510 jeunes hommes



44 %
446 jeunes femmes

Mineurs
20 %

18 - 21 ans
57 %

22 - 25 ans
23%

Moyen de locomotion

Pas de moyen de transport	39,8%
Voiture	34,5 %
Transports en commun	18,3 %
2 roues	9,3 %

Niveaux validés

Niveau III et +	9,4 %
Niveau IV	30,6 %
Niveau V	15,9 %
Niveau Vbis	4,9 %
Niveau VI	39,2 %

- Niveau III: Diplôme supérieur à BAC+2
- Niveau IV: Bac général, technologique ou professionnel, BP, BT ou équivalent; ou bien abandon des études supérieures sans diplôme.
- Niveau V: CAP ou BEP; ou bien sortie de 2^e cycle général et technologique avant l'année terminale.
- Niveau VI et V bis: Sortie en cours de 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire (de la 6^e à la 3^e); ou bien abandon en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale.

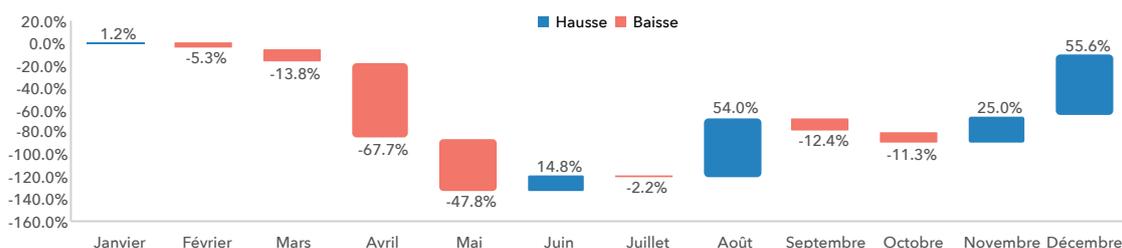
Hébergement

Hébergés par parents ou famille	60,5%
Logement autonome	22,2 %
CHRS, Foyers, Dispositif ALT	6,4 %
Hébergés par amis	6,1%
Sans hébergement	2,6 %
Hébergement nomade	
Hôtel	
Autres hébergements	2,2 %

40 %
Ont le permis B

15 %
Décrocheurs

Variation par mois des premiers accueils entre 2019 et 2020



Typologie des jeunes accompagnés

2492
Jeunes accompagnés

54 %
1350 jeunes hommes



46 %
1142 jeunes femmes

Mineurs
5 %

18 - 21 ans
48 %

22 - 25 ans
47%

Moyen de locomotion

Pas de moyen de transport	41,0%
Voiture	35,6 %
Transports en commun	20,2 %
2 roues	10,9 %

Niveaux validés

Niveau III et +	7,0 %
Niveau IV	27,6 %
Niveau V	16,7 %
Niveau Vbis	6,6 %
Niveau VI	40,0 %

- Niveau III: Diplôme supérieur à BAC+2
- Niveau IV: Bac général, technologique ou professionnel, BP, BT ou équivalent; ou bien abandon des études supérieures sans diplôme.
- Niveau V: CAP ou BEP; ou bien sortie de 2^e cycle général et technologique avant l'année terminale.
- Niveau VI et V bis: Sortie en cours de 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire (de la 6^e à la 3^e); ou bien abandon en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale.

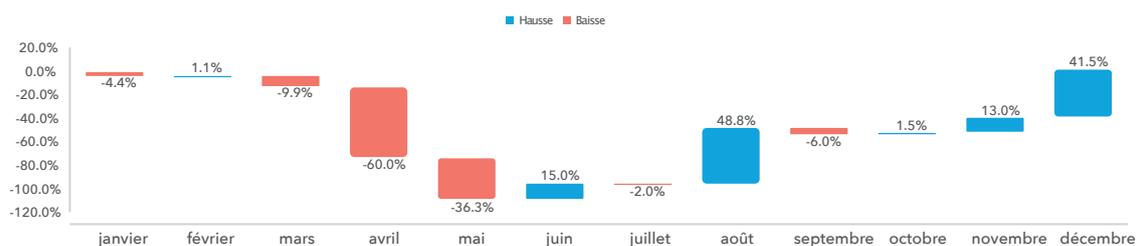
Hébergement

Hébergés par parents ou famille	59,1 %
Logement autonome	25,2 %
CHRS, Foyers, Dispositif ALT	4,8 %
Hébergés par amis	5,2 %
Sans hébergement	1,8 %
Hébergement nomade	1,8 %
Hôtel	3,9 %
Autres hébergements	3,9 %

42 %
Ont le permis B

3 %
QPV

Variation par mois des jeunes accompagnés entre 2019 et 2020



L'emploi

L'enjeu du service emploi, à disposition de l'ensemble des entreprises, des associations et des collectivités du Lot, est de favoriser les contacts et multiplier les opportunités de rencontre entre les jeunes et les professionnels du territoire. Une équipe dédiée est à l'écoute pour accompagner les employeurs dans leur démarche de recrutement.

#1jeune1solution

Suite à la pandémie de COVID-19 le plan « 1 jeune 1 solution » a été mis en place. La Mission Locale est un des acteurs, en lien avec Pôle Emploi et Cap Emploi, sans oublier les chambres consulaires.

Un plan de prospection massif des entreprises, des collectivités, des associations, des EPCI... a pu être déployé mi 2020.

Des groupes de travail ont été mis en place en amont pour travailler sur des supports dédiés aux jeunes et aux Employeurs (aides à l'alternance, aides à l'embauche jeune, contrats aidés marchands et non marchands, service civique, dispositifs d'accompagnement...) afin que les jeunes d'une part et les entreprises d'autre part puissent avoir la totalité des possibles dans leur choix de recrutement.

Le Parrainage

Le parrainage sur le département du Lot œuvre depuis près de 15 ans à destination des jeunes. Fort de son expérience de terrain, le réseau composé de 21 parrains tâche de proposer son offre de services sur l'ensemble du territoire.

Chaque année ce sont 35 binômes jeune/parrain qui sont constitués. Les objectifs sont multiples :

- Réseau d'entreprises,
- visites d'entreprises,
- savoirs de base/remise à niveau, accompagnement à l'apprentissage...

En plus des accompagnements individuels, les parrains interviennent sur les ateliers collectifs en GJ (budget, simulation d'entretien prof, informations parrainage...) chaque année, 300 jeunes bénéficient des ateliers collectifs.

Plan Jeunes

Mise en œuvre d'un plan d'action concerté de prospection des entreprises (visites communes et individuelles, mais complémentaires) avec présentation de toutes les aides possibles en matière de recrutement (primes à l'embauche, aides à l'apprentissage...).

La ML, après ses pratiques réussies dans le cadre des emplois d'avenir avec médiation permanente avec les employeurs, recueil des offres, analyses des besoins, recherches de candidats sur mesure et transmission, aide au recrutement des jeunes, mise en œuvre du parcours, suivi intensif des jeunes en emploi premières semaines, médiation si besoin, et allègement progressif des contacts dès lors que l'emploi semble stabilisé.

Lien avec les entreprises inclusives

La Direccte travaille depuis plusieurs mois à la construction d'un club d'entreprises inclusives, composé aujourd'hui d'une quinzaine d'entreprises, le club propose de faciliter l'accès à un réseau professionnel, des visites d'entreprises, des interventions de professionnels, des lieux d'immersions...

Ce club est ouvert à toutes les entreprises

désireuses de s'investir dans l'élaboration de projet d'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi, les entreprises sont fédérées par un objectif commun qui est la prise en compte de l'individu et de ses fragilités.

La Mission Locale oriente des profils en indiquant leurs problématiques et le club essaie de proposer un accompagnement de ces jeunes-là avec un suivi en lien avec le conseiller Mission locale.

Le club organise aussi des actions spécifiques envers les jeunes comme des visites d'entreprises. La ML participe régulièrement aux échanges du club.

L'alternance

Proposée sous la forme d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage, l'alternance mixe enseignements théoriques et pratiques. Ce principe d'alternance offre de nombreux avantages : formation,

rémunération, expérience professionnelle, ou encore meilleure insertion, il est un cursus formateur qui exige de savoir s'adapter à des contextes différents.

Le Lot bénéficie d'une offre riche (sur tous les secteurs), les jeunes ML bénéficient de visite des CFA, de modules informatifs par une animatrice du Centre d'Aide à la Décision. Suite à la pandémie de la covid 19, l'État a mis en place un certain nombre de mesures dans le Plan 1jeune1solution dont des aides pour l'alternance (5 000 € d'aide à l'embauche pour un salarié ayant moins de 18 ans et 8 000€ pour un salarié de plus de 18 ans.

43
PEC signés

6
CIE signés

201
CDI

239
CDD durable

808
CDD durable

451
Entreprises en contacts

192
Dont premier contact

Cinq premiers secteurs d'emploi

Transport et logistique

19 %

Commerce, vente et grande distribution

15 %

Hôtellerie - restauration, tourisme,
loisirs et animation

15 %

Services à la personne et à la collectivité

13 %

Santé

9,3 %

La formation

La Région intervient dans le domaine de la Formation professionnelle continue au travers des formations qu'elle finance dans le cadre du Programme Régional de Formation Professionnelle (PRFP). Le Programme Régional de Formation (PRF) propose des dispositifs préqualifiant et qualifiants.

Impact de la COVID-19

Les périodes de confinement, les mesures et règles sanitaires ont fortement perturbé les formations et l'offre de formations.

Les organismes de formations se sont adaptés et ont mis en place des formations en distanciel durant cette période pour les formations le permettant.

Afin de faire face à cette crise le gouvernement a mis en place des mesures pour accompagner les jeunes ; « plan 1 jeune une solution »

Le plan 1 jeune 1 solution, lancé le 23 juillet 2020, vise à offrir une solution à chaque jeune. Il mobilise un ensemble de leviers : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficulté, etc.

Organisation de la ML46

Nomination de 3 référents « Formation » pour suivre la mise en place des actions,

, sur 3 territoires / bassins :

- Territoire MCEF Gourdon + Vallée de la Dordogne
- Territoire MCEF Figeac (+ nord du Lot)
- Territoire Grand Cahors / Basse Vallée du Lot et du Vignoble

Présents en tant qu'interlocuteurs privilégiés auprès des formateurs ou des responsables de formation de chaque organisme, ils sont joignables rapidement par mail, téléphone, pour intervenir sur une situation individuelle, ou pour

l'ensemble du groupe.

Ils sont présents lors des COPASS et PSAD

Pôle Emploi

Un référent Pôle Emploi a été nommé au sein de la Mission Locale, ainsi qu'un référent Mission Locale au sein de Pôle Emploi, permettant de faciliter les échanges sur les situations et une meilleure circulation de l'information.

Au vu du contexte lié au covid Pôle emploi a mis en place une offre très large de formations à distance.

Formation de la région

La Région complète l'offre de formation professionnelle présentielle par une offre ciblée de formation à distance, L'offre est accessible en ligne

Le COPASS

Le nouveau PRF2019-2022 a créé une nouvelle instance d'animation territoriale : le COPASS (Comité Passerelle). Cette instance réunie la Région, les prescripteurs et les organismes de formation (actions pré-qualifiantes).

La fréquence est d'un COPASS une fois par mois en moyenne, l'objectif des COPASS est :

De sécuriser les parcours des stagiaires entrés dans les actions pré-qualifiantes (éviter les ruptures ; faciliter le lien entre le pré-qualifiant et le qualifiant ; examiner les situations à la sortie...)

D'améliorer la culture commune et de favoriser la professionnalisation des acteurs

Nouveaux dispositifs en 2020

Deux nouveaux dispositifs voient leur apparition fin 2019 début 2020

Prépa apprentissage financée par le plan d'investissement dans les compétences,

doit permettre à des jeunes, aujourd'hui insuffisamment préparés, de réussir leur entrée en apprentissage.

Déclic Formation dans le cadre du PRF à destination d'un public mineur dont l'objectif est de retrouver une motivation, une envie d'apprendre pour envisager une entrée en formation, un emploi ou un retour scolaire.

Chiffres clés

201
Situations formation

183
Jeunes

43%
Femmes

50%
Sans qualification

Les principales mesures

En nombre de situations

45
Qualif Pro
Action certifiante

42
Projet PRO

15
Qualif Pro
Action professionnalisante

15
Qualif Pro
Compétence plus

10
DECLIC

6
Qualif Pro
Prépa concours

Le PACEA

Le PACEA est le cadre règlementaire mis en œuvre pour l'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans. C'est désormais un droit pour chaque jeune sorti du système scolaire.

Impact de la COVID-19

Cette année, en période de confinement, peu d'entrées sur le dispositif, le suivi a été fait à distance, les liens maintenus.

La phase du PACEA la plus mobilisée est « accéder à l'autonomie et sécuriser mon projet » avec majoritairement l'objectif « choisir mon secteur professionnel », ce qui montre un réel besoin en 2020 de réfléchir ou de repenser son orientation professionnelle.

Les jeunes accompagnés ont très peu bénéficié d'ateliers, en raison de la situation sanitaire.

Le rythme des entrées

Contrairement aux années précédentes, le pic des entrées n'a pas pu se faire en avril, l'activité s'est concentrée sur le mois de juillet et sur le dernier trimestre

Mobilisation de l'allocation

L'allocation PACEA a connu deux vagues d'utilisation, une au premier trimestre, similaire aux années précédentes et par la suite, une hausse importante du montant de l'enveloppe globale a permis une utilisation plus diffuse, sur des problématiques de mobilité, d'accès à la formation et plus globalement sur de la sécurisation de parcours.

le pic d'utilisation est concentré logiquement sur le dernier trimestre, ce qui correspond au pic d'activité.

Les situations à la sortie

Plus de 50% de jeunes en PACEA ont eu une activité professionnelle pendant le parcours, principalement des CDD.

418
Entrées (hors GJ)

57 %
18-21 ans

55 %
Premiers accueil en PACEA

Les situations débutées

Emploi	234
Formation	60
Alternance	50
PMSMP	84

Les versements

Versement	87453 €
Versement moyen	189 €
Nb de versements	422

Les sorties

Total	306
Accès à l'autonomie	63 %
Abandon	23 %
Déménagement	9 %

La Garantie Jeunes

Initié par le Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, le dispositif Garantie Jeunes a été adopté lors du Comité interministériel de lutte contre les exclusions du 21 janvier 2013.

Impact de la COVID-19

La Mission Locale a fait preuve d'une adaptation rapide. Les consignes gouvernementales n'autorisaient les entrées en dispositif GJ que de manière très marginale, les conseillers ont assuré une veille constante des jeunes repérés.

Différents outils ont été utilisés (visio, téléphone, mail) afin de maintenir le lien tant attendu par les jeunes dans ce contexte inédit.

Les sorties anticipées

Les ruptures pour déménagement ne sont actées qu'une fois un contact pris avec la Mission Locale du lieu de déménagement.

Concernant les ruptures pour abandon, les jeunes bénéficient sans délai d'une prise de relai par un conseiller généraliste ML afin de travailler un nouveau plan d'action.

La PMSMP

Le début d'année 2020 aura été marqué par un arrêt des PMSMP, la situation ne permettait pas une orientation des jeunes en entreprise, toutefois, le second semestre aura permis un regain des mises en relation (plan 1 jeune 1 solution, aide à l'embauche, plan alternance...).

L'immersion professionnelle est un outil incontournable dans la mise en emploi des jeunes bénéficiaires, elle permet (selon le degré d'avancée du projet du jeune) de découvrir un métier, de valider une orientation et/ou de favoriser un recrutement.

Les équipes de la ML46 restent très

vigilantes aux demandes de PMSMP dans des secteurs en tension qui pourraient cacher des actes professionnels relevant du salariat.

380
Entrées

100 %
Réalisation de l'objectif

61 %
Hommes

41 %
Sans certification validé

Les situations débutées

Emploi	516
Formation	62
Alternance	52
PMSMP	218

Les versements

Versement	1 561 489 €
Montant moyen par mois	389 €

Les sorties

Total	375
Sorties positives*	36,2 %
Abandon	3 %
Déménagement	6 %

* Sont considérés comme sortie positive en 2020, les jeunes ayant effectué 12 ou 18 mois de GJ avec une situation emploi ou alternance à la sortie ou jusqu'à 31 jours après.

Le PPAE

L'accord cadre de partenariat renforcé entre l'Etat, Pôle emploi, le Conseil National des Missions Locales et l'Union Nationale des Missions Locales a été signé le 10 février 2015 pour une durée de trois ans.

Définition

La délégation de PPAE signifie que le conseiller Pôle Emploi délègue l'accompagnement d'un jeune à la Mission Locale.

Public

Sont ciblés prioritairement les jeunes de moins de 26 ans confrontés à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

Analyse

On constate qu'un tiers des orientations totales en suivi délégué (34%) n'aboutit pas, notamment dû à un taux important d'absences aux convocations de la Mission Locale pour la mise en place du suivi.

Les pratiques par antennes sont également très différentes quant au traitement des fiches de diagnostic pour l'orientation des suivis délégués.

Organisation de la ML46

Une fois les orientations validées par les référents ML et PE, PE inscrits sur le DUDE le suivi délégué afin que la référente ML pour le DUDE puisse effectuer le rapprochement sur le logiciel i-milo. Les chargées d'accueil envoient une première convocation aux jeunes pour l'initialisation du PPAE (un délai de 8 jours est respecté entre l'envoi de la convocation et le jour du rdv). Si le jeune ne se présente pas à ce 1er rdv, une 2ème convocation est envoyée.

Enfin, à chaque début de mois, la référente DUDE de la ML envoie les entrées PPAE du mois précédent au BT de Montauban pour validation définitive. Le compte rendu en fonction des objectifs est envoyé tous les mois à chaque agence Pôle emploi.

458
Affectations

300
Entrées validées

175
Sorties

65 %
Sorties actives

La délégation RSA

La Mission Locale a répondu depuis le 1er Mars 2017 à la proposition du Département du Lot d'accompagner les bénéficiaires du RSA de moins de 25 ans résidant sur le territoire du service territorial des solidarités de Cahors. En 2018, le secteur de Gourdon / Souillac est intégré et en 2020, la délégation s'étend jusqu'à Figeac.

Impact de la COVID-19

Le confinement a eu un impact sur la vie professionnelle, sociale et affective de l'ensemble des jeunes.

L'utilisation des moyens de communication à distance a permis le maintien du contact. Cependant, certaines difficultés sont apparues, notamment sur l'usage des différents outils (illelectronisme).

Par ailleurs, le contexte sanitaire a eu un impact certain sur les relances des contrats et les orientations qui ont été freinées.

Le diagnostic

Le premier entretien permet de faire connaissance en présentant la Mission Locale et ses services, informer le bénéficiaire sur ses droits et devoirs en lien avec le dispositif RSA.

Cette première étape d'accompagnement a pour objectif d'analyser la situation du bénéficiaire et d'appréhender les difficultés d'insertion.

La contractualisation

Le second entretien laisse place à la contractualisation via le CER. La traduction du projet en objectifs ne s'avère pas toujours aisée, surtout lorsqu'il s'agit de les formaliser. Un plan d'action réaliste et réalisable est co-construit en établissant un calendrier des futures rencontres.

En fonction des situations et des objectifs à réaliser, la durée du CER est décidée.

L'accompagnement

Bien que l'accompagnement proposé soit similaire que pour les autres jeunes accueillis en Mission Locale, il diffère toutefois sur certains points: les problématiques sociales prennent souvent le pas sur les problématiques professionnelles et demandent une grande capacité d'adaptation pour « démêler » les situations.

La relation de confiance entre le conseiller et le bénéficiaire est primordiale et elle s'acquiert avec du temps et de la patience pour permettre une régularité dans les entretiens de suivi et une avancée dans les situations.

171
BRSA

85 %
Public féminin

1265
Entretiens individuels

53 %
Pas de permis

73,5 %
Sans certification validée

46 %
Mono-parent

Le logement

Inscrit depuis 2009 au sein de la Mission Locale, le service logement a pour mission spécifique d'informer, d'orienter et de lever les freins concernant l'accès au logement.

Impact de la COVID-19

Les limitations liées à la pandémie ont empêché la tenue d'information collective (réalisée mensuellement en temps normal), de ce fait, un certain nombre de jeunes n'a pas pu bénéficier d'information au logement.

Le service a bien été disponible sur toute l'année pour les demandes individuelles

Les actions du service logement

Informer les jeunes sur les conditions d'accès au logement, les différents types d'hébergements...

- Orienter vers les logements ou hébergements auxquels ils peuvent prétendre,
- Favoriser la mise en œuvre du projet professionnel,
- Favoriser l'insertion sociale par l'accès au logement,
- Accompagner dans les démarches administratives,
- Préparer et accompagner au (re)logement autonome,
- Favoriser la maîtrise de leur budget,
- Proposer une médiation voir de la négociation quand la situation si prête,
- Animation d'information collective

Gestion d'un parc locatif (ALT)

10 appartements (meublés et équipés) dont 6 studios et 4 T2, ayant pour objectif principal l'accès à l'autonomie par le biais du logement combiné à un accompagnement renforcé. La durée de ces hébergements est limitée à un an maximum et une participation forfaitaire

est demandée en fonction du type de logement.

Membre de la commission SIAO

Une convention entre la Mission Locale et le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation permet, d'une part de constituer des évaluations sociales obligatoires avant tout passage en commission pour les jeunes de moins de 25 ans non scolarisés, et d'autre part de représenter la Mission locale au sein de cette organisation. Celle-ci a pour objectif de regarder chaque demande d'urgence logement dans sa globalité et de proposer la solution d'orientation la plus adaptée.

10

Appartements

145

Jeunes accompagnés

95

Bénéficiaires d'actions collectives

25

Jeunes hébergés

60 %

Sortis pour logement autonome

39 dont 20 de la ML
Évaluation SIAO (- de 25 ans)

Référence justice

Les études sur la sortie de la délinquance montrent que la clef principale de ce processus est notamment l'insertion sociale et professionnelle, laquelle est largement conditionnée par l'accès à une formation, une qualification et à un emploi.

Impact de la COVID-19

La pandémie a eu une implication sur le déroulé des permanences SPIP et PJJ, avec notamment un arrêt des permanences SPIP.

Les liens et échanges d'informations ont pu pour autant continuer même si l'absence de permanence réduit inévitablement la bonne prise en charge de ce public.

Contexte

Les jeunes placés sous-main de justice, en milieu libre ou incarcérés, cumulent fréquemment de nombreuses difficultés.

Aux très bas niveaux de qualification s'ajoutent fréquemment des problèmes sociaux, financiers, de logement, et de santé, des situations de rupture avec la famille ou l'environnement social : autant d'obstacles à une insertion sociale et professionnelle satisfaisante, autant de risques de décrochage social et de risque de récidive.

Le poste de référent justice

Le financement du poste permet un accueil priorisé pour les jeunes et une prise en charge renforcée en milieu libre ainsi qu'un accueil spécifique pour les jeunes incarcérés par le biais d'une médiation avec les services du SPIP ou des Mission Locale du secteur. Un accompagnement renforcé, principalement en travaillant à l'orientation du jeune placé sous-main de justice vers des dispositifs d'insertion adaptés à sa situation en organisant les liens utiles ou relais à l'extérieur.

Regards croisés

En amont, pendant et en aval des différents dispositifs, les décisions travaillées se font de manière concertée entre les différents partenaires, ce qui est éminemment préférable et œuvre à la prévention de la récidive, tout autant qu'à la construction durable de parcours cohérents

Des liaisons entre la Mission Locale du Lot et les services de la PJJ et du SPIP existent au quotidien, des entretiens tripartites peuvent également être organisés pour évaluer la situation sociale et professionnelle. Ceci afin de mettre en place des parcours d'insertion réalistes et réalisables au regard des obligations assigné aux jeunes.

Le public

Jeunes suivis par les services de milieu ouvert de la PJJ (16 - 21 ans)

Jeunes majeurs suivis par les SPIP en milieu libre (18 - 25 ans)

145
Jeunes en suivis

10
Nouveaux suivis

57 %
Pas de permis

85 %
Public masculin

Niveaux validés

Sans certification validée	76 %
Brevet des collèges	8 %
CAP/BEP	13 %
Bac	3 %

Mobilité Européenne

La mobilité Européenne est un vecteur d'accélérateur d'insertion pour tout jeune bénéficiant de cette expérience. La découverte d'autres modes de fonctionnement sont autant d'atouts que chaque jeune peuvent réinvestir dans la vie professionnelle et personnelle.

Impact de la COVID-19

Le contexte sanitaire international a modifié l'organisation de ces projets. La Mission Locale a donc organisé en 2020 un projet de mobilité courte et 1 projet de mobilité longue. Les deux projets ont été réalisés en simultanés, tous les jeunes partant à Malte et avec un départ à la même date.

Public cible

Jeunes de 18 à 25 ans inscrits à la Mission Locale. Aucun critère de niveau de langue étrangère, de niveau de qualification ou financier ne sera pris en compte pour la sélection des candidats.

Objectifs spécifiques

- Acquérir de nouvelles compétences professionnelles
- Développer des compétences transversales nécessaires à l'insertion sur le marché du travail : mobilité géographique, capacité d'adaptation, communication
- Développer son autonomie tant dans la sphère personnelle que professionnelle
- Amélioration des compétences linguistiques
- Découverte culturelle
- Développer sa confiance en soi en réalisant un projet innovant avec des temps collectifs et des temps individuels

Organismes intermédiaires

Paragon Europe a deux antennes : le siège social à Malte et un bureau de représentation à Bruxelles. Le premier contact a été établi par le bureau de

représentation à Bruxelles. La réactivité du partenaire et son expérience dans l'accueil de stagiaires a été déterminant pour établir un lien de confiance et initier un projet de collaboration.

Parcours le Monde s'est chargé de :

- la création et déclaration la formation sur le Carif
- le suivi administratif de la situation des jeunes sur KAIROS
- la souscription à l'assurance internationale CHAPKA « Cap Student »

Organismes intermédiaires

Cette année encore le projet a été servi par une réelle dynamique de groupe qui s'est engagée dès le début entre les jeunes participants. Les ateliers de préparation au départ sont nécessaires pour créer cette dynamique et permettre d'évaluer, de se préparer au mieux à toutes les éventualités lors du séjour.

Malgré le report du projet dû à la pandémie de COVID 19 et l'incertitude jusqu'au moment du départ de la réalisation du projet, tout s'est déroulé comme prévu grâce à la réactivité de tous les partenaires : Pôle emploi (pour la validation des formations sur DUDE), Parcours le Monde, Paragon Europe, Les Polyglottes, mais aussi l'agence de voyage avec laquelle nous travaillons. Le soutien de la région a été également décisif pour nous rassurer sur les délais de report et la réalisation de ce projet.

Le fonds d'aide aux jeunes

Le fonds d'aide aux jeunes (FAJ) est un dispositif Départemental destiné aux jeunes adultes en grande difficulté sociale, âgés pour la plupart entre 18 et 25 ans. Le Fonds d'Aide aux Jeunes se situe au plus près des besoins des jeunes et s'inscrit dans une démarche d'accompagnement du parcours d'insertion.

Impact de la COVID-19

La crise sanitaire de l'année 2020 a accentué la précarité du public jeune, beaucoup ont perdu leur emploi, les recherches d'apprentissage ont été rendues difficiles, voire impossibles, dans de nombreux secteurs d'activité, les formations ont été ralenties... et de nombreux retards de paiements (ASP, chômage partiel...) ont accru les difficultés financières déjà bien présentes.

Les aides en urgence

- Aides aux besoins de première nécessité (hygiène, alimentation, vêture)
- Aides à l'hébergement (foyers, CHRS)
- Aides à la mobilité (mise à disposition de véhicules)
- Aides à la citoyenneté (renouvellement d'une pièce d'identité).

Les aides à l'insertion

- Aides à l'achat d'équipement professionnel
- Soutien aux frais de déplacement professionnel ou de formation
- Aides à la mobilité (réparation, assurance, acquisition, permis A et B, BSR...)
- Aides à la santé (mutuelle, déplacement pour RDV médical)

Bourses mobilité (Permis collectif)

La ML46 a mis en place une session « Permis Collectif » qui permet un financement par le Département à hauteur de 800€. Ce permis collectif s'adresse aux jeunes engagés dans une dynamique vers l'emploi. Ce permis collectif propose des

ateliers intensifs de code de la route, une dynamique d'équipe qui rassure le jeune dans son accès à la mobilité.

Il implique des visites entreprises, une intervention de la Ligue contre la Violence Routière, de l'engagement bénévole auprès d'associations, des rencontres avec les professionnels (assurances, gendarmerie...). Tous les aspects de ce permis collectif ont pour objectif de rendre les jeunes pleinement acteurs et citoyens de la route.

50 000€
Enveloppe

37 954€
Consommés

84 %
Aides alimentaires

61%
Demandeur d'emploi

FAJ insertion

Demandes	27
Refus	1
Montant versé	17 769€

FAJ urgence

Demandes	158
Refus	21
Montant versé	16 185€

Bourses mobilité

Demandes	5
Montant versé	4000€

Bilan RH

Au 31/12/2020

41
Salariés

7
Hommes

34
Femmes

Salariés par site

Cahors **30**

Figeac **5**

Gourdon **4**

Souillac **2**

33 soit 94%
CDI

2 soit 6%
CDD

81%
ETP

87%
En lien direct avec les jeunes

8 salariés ont bénéficié d'une formation

Métier	Total	%
Assistant informatique	1	2%
Assistante de direction	1	2%
Assistante de gestion	1	2%
Chargé de mission	1	2%
Chargé Relation Entreprise (CRE)	2	5%
Chargées d'accueil et administratif	5	13%
Conseillers niveau 1	6	16%
Conseillers niveau 2	18	45%
Directeur	1	2%
Psychologue	3	7%
Responsable de secteur	1	2%
Responsable des Ressources Humaines (RRH)	1	2%

Convention socle

65,6%
État

14,6%
Conseil Départemental

10,5%
Conseil Régional

5,8%
Pôle emploi

3,3%
ARS

1,2%
Communes

Perspectives 2021

Good Drive : 4 simulateurs de conduite (AAP National)

Mobilité Européenne

- Malte Juin (7 jeunes) et octobre (7 jeunes) /
- Gênes Décembre (8 jeunes) - Partenariat Viramonde

Rénovations Locations cadurciens (Siège + GJ) : peinture / électricité / ventilation / menuiserie fenêtre

Projet de Chantier Ecole Patrimoine (Dispositif Région)

Montée en charge du Plan Jeunes « 1 jeune 1 solution » avec :
500 parcours GJ / 1035 PACEA / Augmentation contrats Initiative
Emploi et PEC

Augmentation Prospection Entreprises pour présentations mesures
avec Services Public de l'emploi (Pôle Emploi, Cap Emploi)

Déploiement opérationnel de l'Obligation de Formation en lien avec
les plateformes de décrochage (Région / Education Nationale)

Déménagements Lieux de permanences délocalisées

Changement Opérateurs fixes et Mobiles



Mission Locale de Cahors	05 65 20 42 60
Mission Locale de Figeac	05 65 34 24 81
Mission Locale de Gourdon	05 65 41 46 19
Mission Locale de Souillac	05 65 41 59 21

